



COMPTE RENDU DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL DU 20 juin 2023

Présents : Mme GABELLE (Présidente), Mme LECHEVALIER (Pôle Pilotage et Ressources), Mme EXERTIE (Pôle Gestion Publique), M SOULIER (Pôle Gestion Fiscale), M LERAY (Adjoint Pôle Pilotage et Ressources) Mme BLAQUART (ISST), Mme BARBE (APMP), Mme REBIERE (Médecin de Prévention), Mme BESANCON (Responsable Site Cruveilhier), M PERIGAUD (Division BIL), M DAUVERGNE (Assistant de Prévention), Mme FROMENT (Secrétaire) et Mme FONTAINE (Rédactrice). Pour les OS, CGT, FO, Solidaires et CFDT/CFTC

Ordre du jour :

- 01 – Présentation du DUERP (pour information) et PAP (pour avis)
- 02 – Point budget (pour avis)
- 03 – Examen du registre Santé et sécurité au Travail (pour information)
- 04 – Examen des fiches de signalement (pour information)
- 05 – Examen des fiches d'accident de service (pour information)
- 06 – Travaux Immobiliers sur le site Cruveilhier (pour information)
- 07 – Conditions d'accueil campagne IR (pour information)
- 08 – Questions diverses

La séance a débuté à 9h30 par la lecture des liminaires (vous trouverez celle de la CGT en annexe).

La présidente nous a apporté des réponses que nous jugeons inadaptées indiquant une fois de plus qu' *« il n'est pas de son ressort de traiter des questions de réforme des retraites, les rémunérations ou la loi de transformation de la fonction publique. »* Madame Gabelle estime également que le format Formation Spécialisé est équivalent à l'ancien CHS-CT. Concernant les conditions de travail des agents, particulièrement ceux qui ont participé à la campagne d'impôt sur le revenu, GEST ODL et GMBI, il est noté les conditions difficiles d'exercice des missions, la volumétrie très importante des accueils physiques et téléphoniques, sans compter la charge de travail liée aux e-contacts, à balfus et aux courants. La présidente a pu constater l'ampleur du nombre d'utilisateurs sur les marches et dans la rue du Site de Cruveilhier et nous indique faire des remontées régulières et chiffrées à la déléguée régionale.

Des demandes de renforts de personnels sont faites pour les centres de contact, ce qui a forcément un impact sur les effectifs en local. C'est une campagne compliquée et pas encore terminée.

01 – Présentation du DUERP (pour information) et PAP (pour avis)

Celui-ci a fait l'objet d'un groupe de travail le 22 et 23 mai dernier.

Cette année, 409 risques ont été recensés (15B, 27C, 336 D et 31 PR). Ces chiffres sont en forte augmentation par rapport aux DUERP précédents, notamment en matière de risques psycho-sociaux avec 105 lignes sur les 409 risques soit 1/4.

Les agents du SGC de Limoges ont manifesté leur inquiétude concernant le projet du service SFACT prévu pour 2025 qui est encore au stade d'étude de faisabilité.

La présidente indique qu'« *il s'agit d'un regroupement d'agents des finances publiques et d'agent de la mairie de Limoges, ce n'est pas une agence comptable. Le SFACT serait piloté par le chef de service du SGC de Limoges.* » De plus, elle insiste indiquant « *que la participation des agents au groupe de travail concernant ce SFACT n'est pas l'assurance d'y aller, il n'y a pas de fléchage.* »

La direction en introduction reconnaît l'épuisement des agents et pour les remercier de leur investissement va mettre en place une nouvelle restructuration.

En 2022, les trésoreries de Limoges Banlieue et Amendes et celle de Aixe sur Vienne ont fusionné avec la trésorerie de Limoges municipale pour devenir le SGC de Limoges. Après avoir subi cette restructuration (qui demeure à ce jour sur deux sites Montmailler et Baudin), les agents subissent pour une majorité d'entre eux de mauvaises conditions de travail et des fortes contraintes, suscitant un mal être pour ces derniers.

02 – Point budget (pour avis)

Présentation par Frédéric Dauvergne : 88 % des crédits locaux sont déjà utilisés, dont 17 512 € pour la formation professionnelle.

Une nouvelle formation est proposée dans le cadre de la sensibilisation au handicap sur une journée, le 19 octobre 2023 (cofinancement par la maison du handicap).

La dotation du médecin de prévention a été abondée de 3000 euros supplémentaires dans le cadre des aménagements de poste de travail sur prescription médicale et passe ainsi à un total de 5 500 euros pour l'année 2023.

Les films solaires seront posés au SGC des Hôpitaux de Haute-Vienne très rapidement et suivant leurs efficacités étendues à l'ensemble de ce SGC.

03 – Examen du registre Santé et sécurité au Travail (pour information)

Deux déclarations d'accident du travail ont été vues. Ces dernières n'ont pas donné lieu à des arrêts maladie.

Le médecin de prévention peut recevoir les collègues en visite spontanée sans passer par les services de la Direction en appelant directement la délégation de l'action

sociale.

04 – Examen des fiches de signalement (pour information)

Deux fiches de signalement ont fait l'objet de procédures de poursuites « rappel à la loi », « mise en garde » et « signalement au procureur (article 40) ».

Aucune incivilité ne doit être tolérée ou minimisée. N'hésitez pas à contacter vos représentants en cas de problème.

05 – Examen des fiches d'accident de service (pour information)

Deux accidents de services.

06 – Travaux Immobiliers sur le site Cruveilhier (pour information)

Présentation par Karl Perigaud, Frédéric Dauvergne et Agnès Besancon.

Beaucoup d'intervenants successifs, les travaux avancent plusieurs phases sont en cours. **Les agents ne doivent plus circuler dans l'escalier Nord du bâtiment sauf en cas d'alarme incendie.**

07 – Conditions d'accueil campagne IR (pour information)

Comme évoqué dans la liminaire, les conditions de la campagne ont été particulièrement difficiles pour les agents.

À ce jour 1500 e-contacts restent à traiter au SDIF et 1800 au SIP. M Soulié nous a fait un point sur la situation + 20 % accueil téléphonique, + 30 % accueil physique et + 60 % d'e-contacts. Il a été constaté des pics de fréquentation allant jusqu'à 650 personnes par jour à l'accueil du SIP de Limoges et plus de 100 personnes pour St Junien.

Les représentants des personnels ont réitérés les demandes formulées les années précédentes. Cette année encore, les agents qui auront des crédits d'heures supérieurs à 12H à la fin du mois ne seront pas écrêtés, leurs heures seront reportées sur les mois suivants. Madame la Présidente s'engage à ce qu'aucun agent ne soit écrêté.

De plus, **la journée de la Directrice, pour la campagne impôt, a été reconduite.** Ce dispositif sera à titre exceptionnel étendu au SDIF, ceci en reconnaissance de la mobilisation des agents dans un contexte extrêmement difficile.

Une information sera délivrée aux chefs de service afin qu'ils puissent informer l'ensemble des personnels concernés.

Les représentants de la CGT Finances Publiques prennent acte de ces mesures. Toutefois, nous avons dénoncé à nouveau les suppressions d'emplois qui pèsent toujours plus sur les conditions de travail dans nos services, ainsi que les dysfonctionnements réguliers des applications informatiques, qui mettent en danger la bonne réussite des campagnes d'impôts entre-autre. Réinjecter des moyens humains dans les services, c'est garantir un service public de qualité, qui ne se ferait pas au détriment de la santé des agents.

08 – Questions diverses

Problématique de la chaleur excessive en été au CGR ainsi que pour d'autres services en période de canicule la direction propose la mise en place d'horaires aménagés ainsi que de favoriser le télétravail les après-midis.

(Sauf pour les agents du SIP qui par nécessité de service ne pourront être en télétravail du 13 juillet au 31 août !) *les collègues apprécieront.*

L'ordre du jour a été épuisé, séance levée à 13h00

N'hésitez pas à contacter vos représentants de la CGT Finances Publiques... Ne restez pas seul face aux difficultés que vous rencontrez...

La délégation CGT : M.VERGNOUX, V.LANDURE, D-K TRAN et A-G FABRY



SANS LA CGT



AVEC LA CGT



BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : OUI NON

Adresse courriel de la section : cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>